



AFGSU (ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE) - NIVEAU 1 – RÉACTUALISATION

Secourisme

En centre de formation, En entreprise

Durée : 7 h

Objectifs pédagogiques

Réviser et actualiser les compétences nécessaires pour prendre en charge des situations d'urgence vitale dans un cadre non médical,
S'assurer que les participants maîtrisent toujours les gestes de premiers secours (PLS, RCP, DAE),
Appliquer les nouvelles recommandations en matière de secourisme (mise à jour des techniques et protocoles).

Le public

Professionnels travaillant dans les établissements sanitaires ou médico-sociaux, sans compétence médicale spécifique. Il peut s'agir de :

- Agents d'entretien,
- Secrétaires médicales,
- Personnel administratif,
- Agents de sécurité,
- Toute personne travaillant dans des établissements de santé ou médico-sociaux.

Prérequis

Travailler dans le secteur médico-social.

Déroulé du programme

Révisions théoriques

- Rappels sur la prise en charge des urgences vitales : arrêt cardiaque, étouffement, hémorragie.
- Les gestes de premiers secours : position latérale de sécurité (PLS), réanimation cardio-pulmonaire (RCP).
- Utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE).

Ateliers pratiques

- Exercice de révision sur la prise en charge d'une personne inconsciente.
- Simulation de réanimation avec utilisation du DAE.

Ateliers pratiques

- Gestion des plaies, brûlures, et traumatismes légers.
- Cas pratiques de gestion d'une hémorragie.

Inscription au 04 90 37 65 43 ou par mail à contact@ng-formations.fr

Généré le 27/03/2025 / Habilitation INRS - 1512333/2022/SST-01/O/07

Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2028-07-05-20230632064 - Agrément ADEF n°8417122003

- Conduite à tenir face à des malaises et situations d'étouffement.

Scénarios simulés en groupe

- Mise en situation d'accidents de la vie courante.
- Exercice de coordination et d'appel des secours spécialisés.

Evaluation et validation des compétences

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation des compétences avec des mises en situation pratiques via des scénarios simulés et un QCM
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.

AFGSU

C'EST QUOI ? L'AFGSU

(Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) est une certification qui permet d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les gestes de secours d'urgence auprès des victimes dans des situations d'urgence. Elle est destinée aux professionnels de santé, aux étudiants dans les filières de santé, et à toute personne devant intervenir dans un cadre médical ou d'urgence.

QUI PEUT OBTENIR L'AFGSU ?

Toute personne ayant un besoin de certification pour intervenir en cas d'urgence peut obtenir l'AFGSU, à condition de remplir les prérequis suivants : Être âgé d'au moins 18 ans, Suivre une formation spécifique, Passer l'examen et réussir l'évaluation en fin de formation.

QUI ASSURE L'ÉVALUATION ?

L'évaluation de l'AFGSU est organisée par des centres de formation agréés, supervisés par des formateurs spécialisés et certifiés. L'examen final est effectué par un jury composé de formateurs qualifiés et de professionnels de la santé.

COMMENT SE DÉROULE L'ÉVALUATION ?

L'évaluation de l'AFGSU se compose de deux épreuves :

Épreuve écrite (30 minutes) QCM de 20 à 30 questions portant sur le programme de formation.

Critères de validation : Note ≥ 12/20 ? Épreuve réussie. Note entre 8 et 11,99/20 ? Ajourné, possibilité de repasser l'épreuve.

Note < 8/20 ? Non obtention de la certification, nécessité de refaire la formation. Épreuve pratique (15 à 30 minutes)

Thème : Réalisation de gestes de secours (ex. : massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, etc.) et gestion d'une situation d'urgence simulée. Le candidat doit intervenir et répondre à des questions du jury.

Évaluation : Epreuve évaluée Apte/Inapte. Remarques : L'inaptitude doit être expliquée dans la fiche individuelle d'évaluation. La session peut inclure plusieurs évaluateurs qui se répartissent les candidats pour assurer une évaluation complète et équitable.

CERTIFICATION

Le candidat sera certifié AFGSU s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est jugé apte lors de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves, quel que soit le résultat obtenu à une épreuve. Lors de la première présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose de 6 mois à compter de la date de l'examen pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves réussies et devra suivre une

nouvelle formation complète avant d'être réévalué.

Taux de satisfaction

99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Dates	Villes	Tarif HT/stag
20 mai 2025	Orange	195
24 novembre 2025	Orange	195

Inscription au 04 90 37 65 43 ou par mail à contact@ng-formations.fr

Généré le 27/03/2025 / Habilitation INRS - 1512333/2022/SST-01/O/07

Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2028-07-05-20230632064 - Agrément ADEF n°8417122003